

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

A la Veille de l'été, René Piat nous a quitté. Permettez-moi de rendre hommage à un homme qui s'est engagé pendant de nombreuses années dans la vie de sa commune. Ancien conseiller municipal, et premier adjoint au maire, il a toujours œuvré dans l'intérêt de son village. Village, qu'il m'a d'ailleurs fait découvrir et appris à mieux connaître. René, nous aurons toujours une pensée pour toi.

remercier Messieurs Philippe Marini, Sénateur maire de Compiègne et François Michel Gonnot, Député pour les enveloppes parlementaires qu'ils ont offertes à la commune de Baugy. Nous avons également reçu des subventions de la Préfecture et du Conseil Général.

Cela nous a permis de réaliser certains travaux comme :

- Le parapet du pont de l'Aronde
- Le parking de la rue Saint Médard

principale qui est maintenant sécurisée grâce à des barrières et des plots, qui empêchent l'accès à des véhicules à moteur.

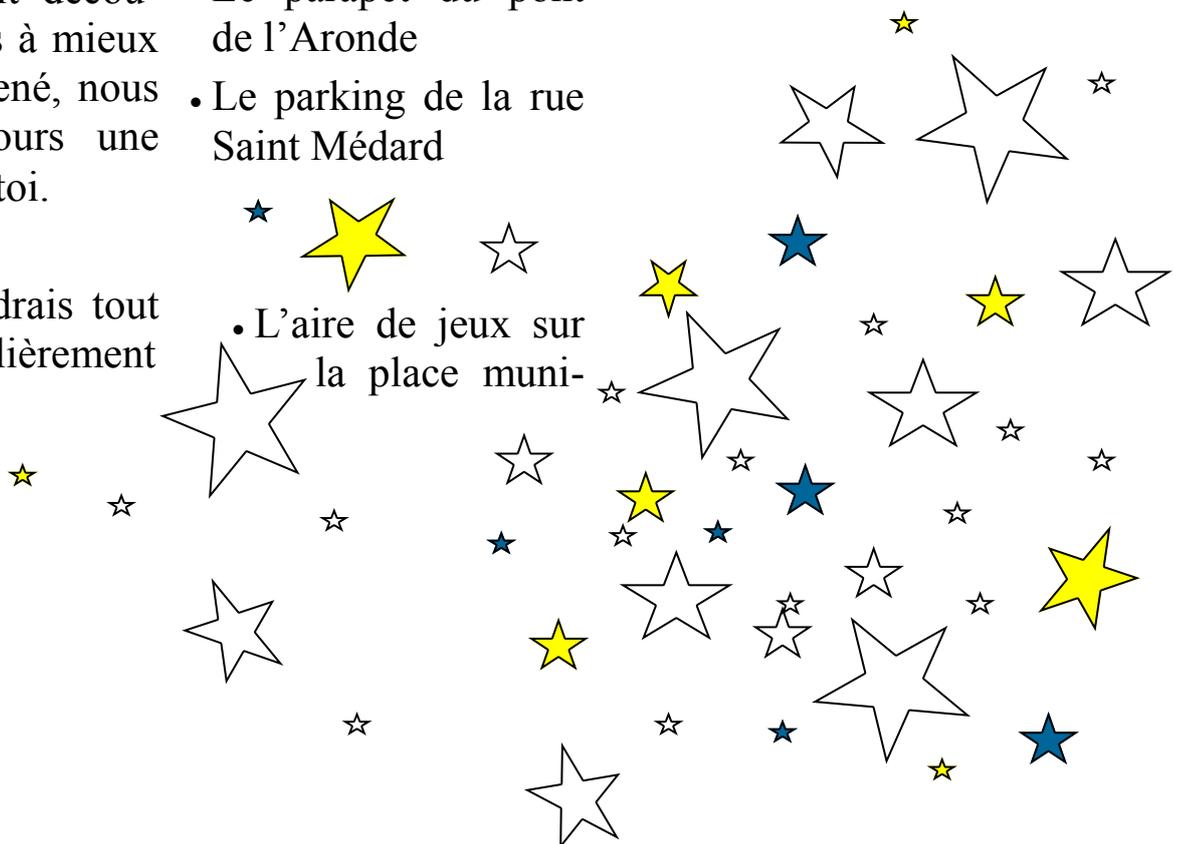
- Des trottoirs rues Saint Médard et rue de Bellecroix qui seront réalisés courant novembre.

En vous souhaitant bonne lecture.

**Le Maire
Jean Claude Darcy**

 Je voudrais tout particulièrement

- L'aire de jeux sur la place muni-



BAUGY VOUS INFORME

LES DERNIERS ECHOS DU SIVOM

Assainissement

C'est parti le projet global de création du réseau d'assainissement de Baugy et de la rénovation de la station de Monchy Humières est lancé. Les membres du SIVOM sont régulièrement convoqués pour réfléchir, et décider aux nombreuses ramifications du dossier.

Le projet débute donc sa phase opérationnelle en cette fin d'année 2010 avec le planning prévisionnel suivant :

Défense incendie

Des travaux de renforcement du réseau de défense incendie des 3 communes du Sivom vont être réalisés, Ces travaux auront pour objet par exemple de changer la section de certains tuyaux et d'installer des bouches incendies. Travaux à prévoir sur 2011.



2010

- Consultation et commissions d'appel d'offres pour l'étude géotechnique phase 2 (sondage, analyse de filtration des sols, détermination de la profondeur du réseau...) et l'étude topographique, assistance maîtrise d'œuvre, coordination sécurité, épandage des boues.
- Lancement de études pour la rénovation de la station de Monchy Humières.

2011

- Suivi des études géotechniques et topographiques
- Réalisation du plan d'épandage des boues d'assainissement de l'ancienne station de Monchy Humières.
- Consultation et commissions d'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre des travaux du réseau d'assainissement de Baugy
- Choix des entreprises
- Montage de dossiers de subventionnement auprès de l'Agence de l'eau, Direction Générale des Territoires, Agglomération de la région de Compiègne, Conseil général...

2012

- Réalisation des travaux pour le réseau d'assainissement de Baugy
- Rénovation de la station de Monchy Humières

2013

- Début de raccordement des particuliers au réseau.
- Mise en fonctionnement de la station

SPANC : SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Baugy s'est engagé dans la mise en place d'un service d'assainissement collectif. Mais, Il faut savoir que sur la Communauté de communes du Pays des sources, un SPANC est mis en place. Il s'agit notamment d'assurer la conformité des installations d'assainissement autonomes de toutes les habitations non raccordées à un système collectif.

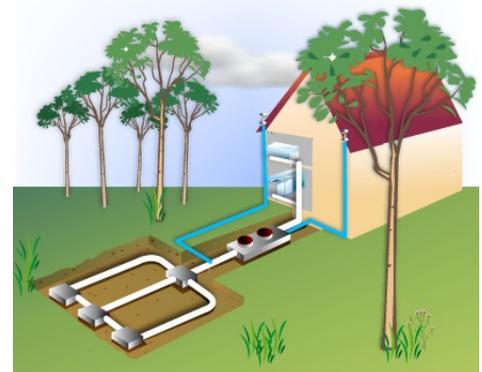
Extrait du Code la santé publique :

« Les immeubles non raccordés au réseau public de collecte des eaux usées sont équipés d'une installation d'assainissement non collectif dont le propriétaire fait régulièrement assurer l'entretien et la vidange par une personne agréée par le représentant de l'Etat dans le département, afin d'en garantir le bon fonctionnement. »

CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES Article L2224-8

« Pour les immeubles non raccordés au réseau public de collecte, les communes assurent le contrôle des installations d'assainissement non collectif. Cette mission de contrôle est effectuée soit par une vérification de la conception et de l'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans, soit par un diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien pour les autres installations, établissant, si nécessaire, une liste des travaux à effectuer.

Les communes déterminent la date à laquelle elles procèdent au contrôle des installations d'assainissement non collectif ; elles effectuent ce contrôle au plus tard le 31 décembre 2012, puis selon une périodicité qui ne peut pas excéder huit ans. »



BREVE

Le SIVOM nous informe d'un projet de construction d'une station d'épuration des eaux usées de plusieurs communes sur des parcelles proches du moulin de Beaumanoir. Il s'agirait d'assainissement de plus de 15000 personnes des communes d'Estrées Saint Denis, Rémy, Lachelle, Francières, Montmartin notamment avec rejet des eaux assainies dans l'Aronde. Le SIVOM n'a pour le moment que très peu d'informations sur le projet qui en est au stade de la réflexion. Nous restons en veille sur ce dossier.

BAUGY VOUS INFORME

UN PETIT BRIN D'HISTOIRE ...

Pour rendre un dernier hommage à Monsieur René Piat, nous vous livrons un extrait de récit de guerre. Emprunt de grandes émotions, ces paragraphes soulignent la rudesse, l'absurdité et la violence de ces événements de la vie de René Piat.



« Nous tenons un jour ou trois jours je ne sais plus, je suis dans un état second, légèrement blessé aux jambes par les éclats du blindage qui a cédé aux obus, épuisé par cette semaine folle, choqué par la mort de mon camarade Gorlier : pourquoi lui ? Pourquoi ai-je eu la chance d'en réchapper ?

Je ne sais dire combien de temps nous sommes restés là. Le Capitaine nous avait disposé dans le village de façon à empêcher le plus longtemps possible la progression des Allemands.

Nous détruisons une cinquantaine de chars ennemis sur les cent cinquante qui sont envoyés pour prendre notre position.

Puis nous décrochons, comme nous décrocherons tous les jours qui suivent, menant une guerre d'escarmouches au cours desquelles nous détruisons beaucoup de forces allemandes.

Chaque soir, les escadrons sont formés et reformés pour tenir compte des pertes et des éléments qui s'égareront : ainsi le Capitaine De Segonzac

sera réincorporé dans le 7ième Cuir.

Pour ma part, j'arrive jeudi 30 mai avec les restes du 4ième cuir à Malo les bains, aux portes de Dunkerque sous le commandement du Capitaine Ferry.

Nous sommes désignés pour une mission de sacrifice : nous devons protéger l'embarquement de l'armée du nord ; les chars ont une position à tenir sur la plage. Une fois sur place, à Dieu va ! Nous n'avons aucune consigne de repli et plus aucun contact avec quelque autorité que ce soit.... »

... PRISONNIER DE GUERRE ...

« Je suis fait prisonnier devant Dunkerque: les trois derniers chars du 4ième Cuir sont enterrés dans le sable devant la ville: il s'agit de retarder le plus possible les allemands et permettre ainsi l'évacuation par l'Angleterre du plus possible de soldats. Les français repartiront aussitôt pour la France soit par le Havre soit pour Cherbourg pour continuer la bataille contre les allemands.

Je n'ai pas cette chance. Alors que certains de nos camarades sont évacués le 29 mai, nous continuerons nous battre jusqu'au 4 juin. Commando suicide, mission de sacrifice: un ordre est un ordre et nous avons pour mission de tenir le plus longtemps possible en nous sacrifiant pour les autres en quelque sorte. Les autres, ceux qui sont désignés pour partir en Angleterre.

Malgré tout, nous sommes des privilégiés: nos chars nous protègent des bombardements, les fantassins qui nous entourent sur la plage sont obligés à chaque passage d'avions allemands de se précipiter hors de leurs trous de sable pour se cacher sous les chars.

La résistance s'achève car nous n'avons plus de munitions. Il ne nous est plus possible de continuer la mission,

de plus notre char s'est embourbé.

Autour de nous, il n'y a que des morts, c'est une vision atroce et insupportable. Je n'ai pas envie de subir le sort de ces centaines d'hommes couchés à jamais dans le sable .

Je décide de tenter de fuir s'il en est encore temps. Je l'annonce au Lieutenant qui commande le char, je sabote la mitrailleuse et je sors. Les allemands ajustent leur tir sur le char, un obus me passe entre les jambes, le lieutenant qui me suit n'a pas la même chance, il est abattu derrière moi.

Mon attitude au combat me vaudra d'être cité à l'ordre du régiment en 1942 par le General Dentz dans les termes suivants:

« Piat René, Cuirassier au 4ième Régiment de Cuirassier. Conducteur de chars plein de cran et de sang froid, s'est toujours fait remarquer par son audace au cours des nombreux combats auxquels il a pris part en Belgique et en Flandres. Laissé avec son char à Dunkerque, pour la défense du camp retranché et la protection de l'embarquement, y a fait preuve jusqu'au bout d'une énergie farouche épuisant tous ses moyens de défense. »

Je me rends aux Allemands, pour ma part je suis déclaré disparu pendant six mois avant que la Croix rouge annonce la bonne nouvelle à ma famille: je suis vivant dans un camp de prisonniers de guerre quelque part en Lituanie, dans la région de Memel .

Les allemands et les soviétiques se sont partagés la petite république comme il l'avait fait pour la Pologne un an auparavant.

De Dunkerque à Memel, le voyage a dure un mois et demi à pied jusqu'au Rhin puis en péniche jusqu'à une gare allemande et trois jours de train pour arriver en Pologne. »

BAUGY VOUS INFORME

... L'ENFER DES CAMPS DE PRISONNIERS ...

« Nous n'avons aucun vêtement autres que les lambeaux généreusement donnés par l'administration du camp et lorsque l'hiver sera là, pour tenter de se protéger du froid, il faudra récupérer les habits de ceux qui meurent, vêtement troués par les balles et tachés de sang.

Très vite je n'ai qu'une pensée, s'il on peut dire, MANGER. Les allemands nous servent une eau chaude le matin et le soir avec ça nous devons travailler toute la journée. Assez rapidement j'atteins le poids de 35 kilos. Lorsque nous revenons du chantier au campement, ceux qui sont sur le bord

de la colonne arrachent des betteraves que nous espérons manger le soir. Les allemands sont sans pitié. Ils nous fouillent pour récupérer notre pitoyable butin qu'ils n'utilisent même pas pour épaissir notre pitance.

Ils le jettent dans la cour et s'amuse à photographier les prisonniers qui se battent entre eux pour récupérer quelques nourriture.

Lorsque l'hiver arrive, notre haleine gèle sur le visage et nous partons travailler avec les stalagmites qui nous pendent du nez. Au bout d'un certain temps nous ne sentons plus rien, ni ce froid ni cette faim permanente.

De cette misère extrême, je n'ai qu'un souvenir précis, celui du tombereau qui passe chaque matin devant les baraques récupérer les cadavres de ceux qui sont morts pendant la nuit.

Seuls ceux qui ont une bonne constitution et qui ne sont pas trop vieux vont pouvoir résister : malheur aux hommes de quarante ans.

Je resterai là un an. »

... DE RETOUR A BAUGY.

« Monsieur Herbelin, qui est adjoint au maire de Baugy, obtient que je soit considéré comme soutien de famille et fin mai 1941 grâce aux accords entre Pétain et les allemands, juste avant que l'Allemagne ne se rue à l'assaut de l'URSS, je suis libéré et renvoyé sur l'arrière à Magdebourg.

Là on nous rend présentable avant de nous renvoyer en France. Les allemands utilisent les colis que les familles envoient aux prisonniers pour nous nourrir et nous faire reprendre une allure à peu près normal.

L'arrivée en France se fait par le camp de Chalons sur Saône, l'administration de Pétain finit le travail commencé par les allemands, elle nous procure des habits dignes de ce nom et surtout elle s'occupe de notre santé physique en nous débarrassant de la vermine qui nous ronge littéralement : je porte encore dans le dos les cicatrices causés par les poux qui s'acharnaient sur nous.

Dans mon malheur, j'ai plus de chances que mes frères aînés qui resteront prisonniers jusqu'en 1944.

En juillet je suis de retour à Baugy, je me marie avec la fille de Monsieur Herbelin et je commence à voler de mes propres ailes. Je ne supporte plus de rester l'employé de mon beau père, il est temps de vivre en homme, je lui dis au bout d'un mois! De toutes façons mon beau père ne pouvait pas prendre de clients supplémentaires. »

Extrait des écrits et mémoires de M. De Segonzac, M. Sypos et René Piat



LES DERNIERS TRAVAUX



- Réfection du parapet de l'Aronde, qui risquait de s'écrouler. Pour améliorer la beauté du site, le grillage abimé a été supprimé,
- 3 places de parking ont été installées sur la rue Saint Médard pour permettre le stationnement plus sécurisé et organisé des véhicules dans la rue,
- Installation d'une aire de jeux pour enfants :
- Une cabane et table de jeux pour petits,
- Une tour avec toboggan,
- Une table de ping pong pour les plus grands,
- Des balancelles pour les plus petits
- Des bancs, poubelles et range vélos.
- Nous comptons sur la vigilance et le civisme de tous pour conserver et utiliser ce nouvel espace dédié à nos jeunes.
- Sécurisation de l'espace communale derrière la mairie et l'école grâce à des barrières et des plots, qui empêchent l'accès à des véhicules à moteur.
- Des trottoirs rues Saint Médard et rue de Belle-croix.
- Rebouchage de la voirie sur l'ensemble de la commune courant octobre pour une meilleure sécurité.
- Notre employé communal Michel Trouillet est en arrêt maladie pour une durée indéfinie, nous lui souhaitons un bon rétablissement. Dans l'attente de son retour, la commune est à la recherche d'une solution de remplacement.

DÉPISTAGE GRATUIT DU CANCER DU SEIN



Le cancer du sein touche près d'une femme sur dix. Le dépistage est donc essentiel : il permet de déceler très tôt d'éventuelles anomalies, en l'absence de tout symptôme. Cela permet de se soigner plus facilement et cela augmente les chances de guérison. C'est pourquoi il est conseillé aux femmes de 50 à 74 ans, tranche d'âge la plus exposée, de se faire surveiller régulièrement grâce une mammographie de dépistage.

Une démarche simple

Les femmes de 50 à 74 ans sont invitées par la structure de gestion, l'**ADCASO*** (l'Association pour le Dépistage des CAnCers dans l'Oise) à participer au dépistage. Concrètement, elles reçoivent tous les deux ans, une prise en charge pour bénéficier d'une mammographie gratuite.

Une prise en charge à 100 %

Lors de sa consultation chez le radiologue, vous devez vous munir de votre bon de prise en charge reçu avec le courrier d'invitation et de la carte vitale. Vous n'avez rien à payer. En revanche, les examens complémentaires (échographie par exemple) restent pris en charge par l'Assurance Maladie dans les conditions habituelles.

Dépistage organisé du cancer du sein : un gage de qualité et de fiabilité

À la suite de cet examen complet, le radiologue interprète immédiatement les clichés. Si la mammographie est jugée normale, les clichés sont systématiquement relus par un autre radiologue, également formé. Cette deuxième lecture, qui n'existe pas dans le cadre du dépistage individuel, est un gage de qualité et de fiabilité : **près de 7 % des cancers du sein sont détectés grâce à elle.** Les résultats définitifs, accompagnés des clichés, sont adressés à l'intéressée, à son médecin traitant ou son gynécologue dans un délai d'environ 15 jours. Si une anomalie est détectée, le radiologue effectue de nouveaux clichés et éventuellement une échographie ; il expliquera la suite à donner aux résultats et si nécessaire orientera sa patiente vers un médecin spécialiste.

**Vous avez
entre 50 et 74
ans ?
Bénéficiez-en**

Le cancer du sein est le plus fréquent des cancers féminins. En France, toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans peuvent bénéficier tous les 2 ans d'une mammographie. Cet examen est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

Pour en savoir plus sur le dépistage

Tél : 03 44 95 33 20

adcaso2@wanadoo.fr

BAUGY VOUS INFORME

LES CONSEILS DE LA GENDARMERIE

En cas d'absence prolongée comme les vacances ou les grands weekend :

- Fermez les fenêtres et la porte d'entrée, sans oublier les accès situés sur l'arrière de la maison,
- Fermez également les volets,
- Ne laissez pas le courrier s'entasser dans votre boîte aux lettres,
- Ayez recours aux services d'un voisin ou à la famille,
- Soyez discret sur vos biens et vos habitudes,
- N'ayez pas d'importantes sommes d'argent à votre

domicile. Les cachettes les plus conventionnelles sont souvent découvertes par les malfaiteurs,

- Prenez vos objets de valeur en photo et relevez les numéros de série,
- Prenez l'habitude d'informer la police ou la gendarmerie de tous mouvements de personnes à proximité de votre domicile, même si ces renseignements vous paraissent sans importance.
- N'indiquez ni nom ni adresse sur vos trousseaux de clés. Si vous perdez une clé, faites changer votre serrure.

Et surtout prévenez la gendarmerie de votre absence,

COMPOSEZ LE 17



ABEJ COQUEREL

Aide et soins à domicile:

- Aide à la personne
- Préparation des repas
- Ménage
- Repassage
- Accompagnement
- Garde d'enfants...

L'ABEJ COQUEREL propose des aides à domicile, des auxiliaires de vie, des gardes de nuit, des gardes d'enfant.

Vous bénéficiez également de la réduction de 50% de vos impôts. Des aides financières sont également possible dans certains cas APA, PCH, Mutuelles...

Vous pouvez demander un DEVIS GRATUIT au

03.44.42.77.32 Pierrefonds

Ou

03.44.75.05.06 Ribécourt

asd@abej-coquerel.org



WWW.AMELI.FR : ENCORE PLUS DE SERVICES GRATUITS



Vous êtes assuré du régime général : suivez en temps réel vos remboursements de soins, le détail des paiements de vos indemnités journalières, de pension d'invalidité ou de rente sur www.ameli.fr. Vous aurez également connaissance du montant des franchises et des participations forfaitaires qui vous ont été prélevées et la possibilité de télécharger des relevés fiscaux. **Plus besoin d'attendre les relevés papier !**

Chaque titulaire d'un compte ameli peut télécharger sur son ordinateur un récapitulatif mensuel de ses remboursements. Il reste disponible pendant 6 mois sur le compte, Vous échangez par e-mail avec votre caisse d'assurance maladie pour obtenir des informations administratives. Il est également possible de commander en ligne la carte européenne d'assurance maladie ou encore des attestations de droits ou d'indemnités journalières, de décaler en ligne la perte ou le vol de votre carte Vitale et d'imprimer la déclaration de médecin traitant déjà pré remplie.

Pour ouvrir un compte sur www.ameli.fr, munissez-vous de votre numéro de sécurité sociale et de votre code confidentiel provisoire. Si vous n'avez pas obtenu ce code, vous pouvez en faire la demande directement sur le site ou par téléphone au 3646. Vous recevrez un nouveau code par courrier sous 8 jours. Connectez-vous sur ameli.fr (rubrique Assurés) puis sur l'espace « Accéder à mon compte ». Laissez-vous guider et découvrez tous les services de « mon compte sur ameli.fr ».

BAUGY VOUS INFORME

SESSIONS D'INITIATION AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES



- **Découverte de l'ordinateur**
- **Création de blog pour les associations**
- **Initiation au multimédia**
- **Découverte du logiciel Word**
- **Aide à la recherche d'Emploi sur Internet**

Renseignements et inscriptions auprès de :

**La Maison du
Conseil général
185 rue Georges Lapatie
60490 RESSONS SUR
MATZ
Tél: 03.44.10.82.43**

Plusieurs sessions sont organisées cet hiver.



ADIL 60 UN SERVICE PUBLIC D'INFO SUR LE LOGEMENT



Les informations : L'ADIL donne chaque année 8000 à 9000 consultations juridiques, financières et fiscales portant notamment sur :

- Les rapports locatifs : révisions de loyer, congé du bailleur ou du locataire, état des lieux et dépôt de garantie, charges et réparations locatives...
- L'accession à la propriété : les prêts et aides, contrat de construction et promesse de vente, garanties et assurances, frais et taxes, accession et union libre
- La fiscalité du logement: TVA, crédits d'impôt, plus values, revenus fonciers...
- La copropriété : assemblée générale, travaux, syndic, charges...
- L'amélioration de l'habitat : aides de l'ANAH, aides locales, crédits d'impôt, déficits fonciers...
- Les informations à caractère social : précarité énergétique, prévention de l'impayé locatif, prévention de l'impayé en accession et sécurisation des prêts immobiliers

Les simulations financières et le conseil en accession : les conseillères de l'ADIL effectuent à titre d'information des simulations financières : plans et diagnostics de financement comparables à ceux effectués par les prêteurs. Ces simulations, réalisées à l'aide du logiciel ADILOPTI, constituent un moment très privilégié d'information de l'accession et de pédagogie de la technique bancaire qui permettent ensuite à l'usager de rencontrer son prêteur de manière plus personnalisée et dans de meilleures conditions de connaissance des prêts et de leurs mécanismes : taux d'intérêt, modulation, lissage, assurance, sécurisation....

L'ADIL de l'Oise: un service de proximité : L'ADIL est ouverte du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 à son siège, 36 rue Racine à Beauvais. L'ADIL tient des permanences décentralisées et notamment à Ressons sur Matz et Compiègne.

Espaces infos energie : L'ADIL assure également des conseils sur l'amélioration thermique de votre habitation, la maîtrise thermique et le développement durable.

Pour en savoir plus : www.adil.org/60

L'ADIL : L'Agence Départementale d'Information sur le Logement est une association qui regroupe autour du Conseil Général, du Ministère du Logement et d'Action Logement (1% Logement), les CAF et MSA, les fédérations professionnelles, les établissements prêteurs, les HLM, les associations de consommateurs...

ADIL OISE

**36 rue Jean Racine 60000
BEAUVAIS**

TEL 03 44 48 61 30

FAX 03 44 45 46 74

Email adil60@wanadoo.fr



BAUGY VOUS INFORME

USBM : UNION SPORTIVE BAUGY MONCHY HUMIERES



La 3ème saison est commencée depuis déjà presque 2 mois. Toujours 2 équipes de seniors avec un effectif en augmentation par rapport à celui de l'an dernier. Quant aux jeunes, 2 équipes aussi avec un

effectif stable par rapport à celui de l'année dernière. Des U9 et des U11 coachés et dirigés par Stéphanie et Jean Charles Brandao, Laurent Choron et Nicolas Dyl.

Bonnes fêtes de fin d'années à tous et tous nos vœux pour 2010.

Jean Pierre Leroux

ASSOCIATION LOISIRS DE BAUGY

Depuis juin, l'ALB a organisé plusieurs manifestations parmi lesquelles :

- la brocante qui a connu un franc succès,
- randonnée estivale,
- le repas des adhérents,
- le lancement d'une nouvelle offre de spectacles à l'Espace Jean Legendre à des prix très attractifs.
- L'opération village propre pour la deuxième année consécutive,
- La vente de tickets de cinémas,

- Le loto des ados

Et prochainement...

nous vous donnons rendez vous pour l'arrivée du Père Noël le dimanche 13 décembre.

Tous les habitants sont invités à venir partager un vin chaud.

A noter dans vos agendas:

- L'assemblée générale de l'association est fixée au 7 janvier,
- Le dimanche 16 janvier Galettes des rois,

- En Février, 2ième loto des adultes.

A bientôt et n'hésitez pas à nous rejoindre

Contacts : Florence Vasseur, Sophie Josseaux, Véronique Gambé



Pour information, il reste quelques places de spectacles à vendre à l'Espace Jean Legendre de Compiègne:

- **Le 01 février 2011, à 20h45, 4 places pour Corria/Agwa, danse, à 14 € (au lieu de 20 €)**
- **Le 15 février 2011, à 20h45, 4 places pour François Morel, chansons, à 20 € (au lieu de 25 €)**
- **Le 15 mars 2011, à 20h00, 2 places pour Angell, cirque, à 14 € (au lieu de 20 €)**

Tous les autres spectacles qui vous ont été proposés sont complets....Si vous êtes intéressés ou quelqu'un de votre entourage, n'hésitez pas à contacter Sophie Josseaux au 03.44.42.30.17

AGENDAS

- Le 18 décembre prochain, nos aînés seront visités par les membres du CCAS et du conseil municipal pour leur offrir le colis de fin d'année.
- Dimanche 12 décembre 2010, de 9H30 à 14H00, Marché de Noël des écoles, à la salle des fêtes de Monchy Humières, de nombreux stands, idées cadeaux, et réalisation des enfants.



Adresse :

40 rue Saint Médard
60113 Baugy
Téléphone / fax : 03 44 42 47 32